

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 février 2026 à 17h30

Présents : Philippe Flayol, Thierry Vuillemot, Michel Thibon, Maxime Flayol, Marie-Anne Védrines, Sylvette Foubert, Christine Reboul, Nathalie Causse

Excusé : Marc Yaguiyan Procuration à Michel Thibon

Secrétaire de séance : Thierry Vuillemot

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

- Nomination d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2026
- Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour : référé-suspension déposé par la SAS Gîtes en Cévennes.

DÉLIBÉRATIONS BUDGET COMMUNE:

1. Vote sur le Compte Financier Unique (CFU) 2025

Le tableau ci-après reprend le budget primitif voté en 2025, les résultats de l'année 2025, et le budget prévisionnel pour 2026 (en € TTC).

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2026 (TTC)

Dépenses de Fonctionnement (TTC):

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
011 - Charges de gestion générale : eau, élect, carburant, diverses fournitures techniques et administratives, école, repas cantine Collège, médiathèque, copieurs, débroussaillage, déneigement, SDEE, véhicule, assurances, Repas Noël, transport scolaire, téléphonie, internet, OM, Taxes foncières, diverses cotisations ...	170 223,09	105 047,32	156 900,00
012 - Charges de personnel : personnel titulaire et non titulaire, cotisations, médecine du travail, CNAS...	94 900,00	67 800,03	98 000,00
014 - Atténuation de produits : FNGIR	21 200,00	20 670,00	20 870,00
023 - Virement à la section d'investissement	75 000,00	0	50 000,00
042 - Amortissements extension électrique	50,00	50,00	4 428,00
65 - Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, cotisations, service d'incendie, subv aux associations, subvention AEP	56 178,00	48 618,87	75 252,00
66 - Charges financières : intérêts des emprunts	6 600,00	4 068,13	5 100,00
67 - Charges exceptionnelles : Annulation de titres de recettes, versement 18 ans	4 000,00	0	1 000,00
TOTAL	428 151,09	246 254,35	411 550,00

Recettes de Fonctionnement (TTC):

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté N-1	103 560,90	103 560,90	80 220,00
013 - Atténuation de charges : Remboursement arrêt maladie des agents	499,19	647,64	700,00
042 - Opérations d'ordre de transfert			0

70 - Produits des services du : RODP, Cantine et garderie (participation des parents)	8 870,00	9 146,32	9 450,00
73 - Impôts et taxes : Taxes foncières et d'habitation, Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales, Taxe additionnelle droits de mutation	131 554,00	124 461,60	125 460,00
74 - Dotations et participations de l'Etat	158 917,00	177 871,74	174 370,00
75 - Autres produits de gestion courante : Loyers OM	20 600,00	19 743,25	20 200,00
76 - Produits financiers	4 100,00	1 056,00	1 100,00
77 - Produits exceptionnels : Divers remboursements (Groupama, CNAS) ...	50,00	0	50,00
TOTAL	428 151,09	436 487,45	411 550,00

Résultat excédentaire 2025 : 190 233,10€ (80 220,00€ affectés en Recettes de Fonctionnement et 110 013,10€ en Recettes d'Investissement en 2025)

Dépenses d'Investissement (TTC):

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
00- Financières : capital des emprunts, cautions, divers bâtiments et voirie	74 930,25	18 655,99	79 478,00
001 – Solde d'exécution N-1	52 471,54	52 471,54	
86 - Accessibilité de l'école : cour de l'école	1 000,00	0	
87 - Aire de jeu de Saint Roman de Tousque : rampe et garde-corps	35 700,00	0	35 700,00
98 - Réhabilitation logement communal St Roman de Tousque	50 000,00	11 087,82	48 912,18
115 -Electricité Temple la Boissonnade	14 999,97	0	30 000,00
123 - Bibliothèque	2 000,00	1 184,18	5 815,82
126 - Temple de Saint Roman de Tousque	18 500,00	0	28 000,00
128 - DFCI	30 000,00	13 920,00	
150 - Voirie 2025	72 100,00	70 488,19	
214 - Adressage	1 473,04	765,36	
215 - Voirie 2026			114 979,05
216 - Intempéries 2025			50 000,00
TOTAL	353 174,80	168 573,08	392 885,05

Recettes d'Investissement (TTC):

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
001 - Solde d'exécution N-1			128 478,95
10 - Dotations FCTVA, taxe d'aménagement, subventions, amendes de police, excédent de fonctionnement reporté N-1	83 050,00	125 887,43	127 563,10
021 - Virement de la section de fonctionnement résultat N-1	75 000,00	0	50 000,00
024 - Amortissements	50,00		
040 Opérations d'ordre	50,00	50,00	4 428,00
86 - Accessibilité de l'école	3 640,00	3 395,64	
87 - Aire de jeux	12 500,00	0	12 500,00
98 - Réhabilitation Logement communal St Roman de Tousque	25 640,00	0	25 640,00
123 - Bibliothèque	103 415,80	78 390,16	
126 - Temple de Saint Roman de Tousque			
128 - DFCI	32 960,00	69 309,80	
150 - Voirie 2025	12 644,00	20 019,00	
214 - Adressage	4 275,00	0	4 275,00

215 – Voirie 2026			10 000,00
216 - Intempéries 2025			30 000,00
TOTAL	353 174,80	297 052,03	392 885,05

Résultat excédentaire 2025 : 128 478,95€ (affectés en Recettes d'Investissement en 2026)

Le maire ne prend pas part au vote.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. Vote des taux

Le maire propose de ne pas augmenter les taux pour les taxes locales. (Inchangés depuis 2017)

Les taux proposés sont les suivants :

- Taxe foncière bâti : **34,28%** soit un produit de 328 900€ x 34,28% = 112 746,92€
- Taxe foncière non bâti : **196,76%** soit un produit de 7 900€ x 196,76% = 15 544,04€
- Taxe d'habitation : **10.75%** soit un produit de 243 100€ x 10,75% = 23 133,25€

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3. Vote du budget 2026

VOIR POINT 1

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4. Subventions aux associations

Le conseil municipal privilégie l'octroi de subventions aux associations locales.

Après lecture des demandes de subvention reçues, le conseil municipal décide d'octroyer les montants suivants :

- Association Le Pétassou : 300€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Association des parents d'élèves de l'école de Moissac : 400€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- La coopérative scolaire de l'école de Moissac : 400€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Association pour l'Hébergement et le Logement en vallée Française : 500€
POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1
- Association La Gym j'y Vais : 100€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Les Amis de Saint Flour du Pompidou : 200€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Association Liridona : 250€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Foyer socio-éducatif du collège de St Etienne VF : 250€ (5 élèves soit 50€ par élève)
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- Association sportive du collège de St Etienne VF : 79.50€ (3 élèves soit 26.50€ par élève)
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- France Alzheimer : 100€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- L'arche musicale : 305€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Association culturelle de l'église romane de Molezon ACERM: 50€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Artisans Bâisseurs Pierres sèches : 250€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Foyer Rural de la Vallée Française : 450€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
- Association du Renouveau de pomme 100% Cévennes : 100€
POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1 élu ne prend pas part au vote

- Association des Parents d'élèves du collège de St Etienne VF : 150€
POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. **Délibération fixant les taux de promotion relatifs aux avancements de grade**

Il est demandé à l'assemblée de décider du taux permettant de déterminer le nombre de fonctionnaires pouvant être promus à un grade supérieur.

Compte tenu qu'un agent est promouvable au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, le taux est de 100%.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. **Délibération pour la servitude de passage pour le projet DECI**

Il est demandé à l'assemblée de valider la servitude de passage permettant la réalisation et l'exploitation du projet DECI.

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

DÉLIBÉRATIONS BUDGET EAU:

7. **Vote sur le CFU 2025**

Le tableau ci-après reprend le budget primitif voté en 2025, les résultats de l'année 2025, et le budget prévisionnel pour 2026 (en € HT)

BUDGET PRIMITIF AEP 2026 (HT)

Dépenses de Fonctionnement AEP (HT):

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté N-1			3 532,56
011 - Charges de gestion générale : électricité, diverses fournitures, compteurs, vannes...	23 218,00	23 073,11	25 333,00
012 - Charges de personnel : agents communaux + prestataire	10 500,00	8 762,38	9 100,00

014 - Atténuation de produits : reversement redevances Agence de l'eau	6 201,00	6 201,00	6 400,00
65 - Autres charges de gestion courante : Admissions en non-valeur	1114,00	164,24	510,00
66 - Charges financières : intérêts des emprunts	4 298,00	3 624,82	4 300,00
67 - Charges exceptionnelles : Titres annulés	800,00	375,19	510,00
68 – Dotation aux amortissements	200,00	200,00	
042 – Amortissements	55 100,00	55 100,00	59 974,33
TOTAL	101 431,00	97 500,74	110 659,89

Recettes de Fonctionnement AEP (HT):

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté N-1	6 379,80	6 379,80	
70 - Produit des services du domaine : vente d'eau, redevances	73 058,96	64 910,87	72 976,14
74 – Dotations : subvention du budget de la commune	0	952,80	15 000,00
77 - Produits exceptionnels : Divers remboursements	1 000,00	732,47	1 000,00
78 - Reprise des amortissements			200,00
042 - Reprise de subvention =DI	20 992,24	20 992,24	21 483,75
TOTAL	101 431,00	93 968,18	110 659,89

Résultat déficitaire 2025 : 3 532,56€ (affectés en Dépenses de Fonctionnement en 2026)

Dépenses d'Investissement AEP (HT) :

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
0 - hors équipement (Emprunts, Divers...)	48 272,76	16 733,12	55 438,02
040 - Subvention d'investissement	20 992,24	20 992,24	21 483,75
150 - Réseau d'assainissement STEP Mas del Fesc			30 188,00
200 - Extension réseau communal	24 129,60	21 433,80	
220 - DECI	27 033,00		27 033,00
230 - Télégestion	24 860,00		24 860,00
240 – Remplacement des 5 compteurs généraux			7 000,00
250 – Schéma directeur de l'eau (études)			3 000,00
TOTAL	145 287,60	59 159,16	169 002,77

Recettes d'Investissement AEP (HT):

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
001 Solde d'exécution N-1	29 894,89	29 894,89	55 381,23
040 - Amortissements	55 100,00	55 100,00	59 974,33
150 – Réseau d'assainissement STEP Mas Fesc			18 000,00
200 - Extension du réseau communal	24 600,00	24 600,00	
220 - DECI	21 626,00	1 216,50	20 409,50
230 - Télégestion	14 066,71	3 729,00	10 337,71
240 – Remplacement des 5 compteurs généraux			2 800,00
250 – Schéma directeur de l'eau			2 100,00
TOTAL	145 287,60	114 540,39	169 002,77

Résultat excédentaire 2025 : 55 381,23€ (affectés en Recettes d'Investissement en 2026)

Le maire ne prend pas part au vote.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8. Vote du budget 2026

Voir POINT 7

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION VILLAGE VACANCES :

9. Vote sur le CFU 2025

Le tableau ci-après reprend le budget primitif voté en 2025, les résultats de l'année 2025, et le budget prévisionnel pour 2026 (en € HT).

BUDGET PRIMITIF VILLAGE DE GÎTES 2026 (HT)

Dépenses de Fonctionnement (HT) :

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
023 Virement à la section d'investissement	11 559,27	0	0
011- Charges de gestion générale : Assurances, diverses fournitures, travaux de peinture, plantations, élagages	22 749,73	2 767,81	15 861,00
012 – Charges de personnel : agent mis à disposition pour l'entretien et l'administration du patrimoine communal (versement au budget de la commune)	300,00	270,78	4 900,00
65 – Autres charges de gestion	1,00	0,01	20,00
66 - Charges financières : intérêts des emprunts	3 000,00	1 194,43	1 500,00
042 Amortissements			12 429,00
TOTAL	37 610,00	4 233,03	34 710,00

Recettes de Fonctionnement (HT) :

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
002 Résultat N-1			13 000,00
75 - Autres produits de gestion courante : Redevances (loyer) de la SAS Gîtes en Cévennes OM	36 000,00	35 136,21	21 700,00
77 - Produits exceptionnels	10,00	0	10,00
013 - Autres remboursements (charges de personnel)	1 600,00	0	
TOTAL	37 610,00	35 136,21	34 710,00

Résultat excédentaire 2025 : 30 903,18 € (17 903,18€ affectés en Recettes d'Investissement en 2026 et 13 000,00€ en Recettes de fonctionnement)

Dépenses d'Investissement (HT) :

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
001 - Solde d'exécution section investissement N-1	8 107,61	8 107,61	

000 - Non individualisées : divers travaux d'aménagements (APA cheminée, tables, frigo, gazinière)	11 854,99	4 596,11	19 429,00
00 - Financières : Capital des emprunts	10 000,00	9 984,65	11 000,00
101 - Aménagement rénovation VV	41 600,00	9 920,61	108 841,63
102 - Rénovation de la piscine			
103 - Sécurisation de la piscine et décennale	79 967,50	0	
104 - Renouvellement DSP	3 000,00	450,00	2 550,00
TOTAL	154 530,10	33 058,98	141 820,63

Recettes d'Investissement (HT) :

Chapitre	Prévu 2025	Réalisé 2025	Prévu 2026
1068 - Non individualisées : report excédent de fonctionnement N-1	27 440,73	27 440,73	17 903,18
Excédent d'investissement reporté N-1			57 543,45
021-Virement de la section de fonctionnement	11 559,27	0	
040 Amortissements			12 429,00
0 Subvention d'investissement	0	63 161,70	
101-Aménagement rénovation VV	41 600,00	0	10 000,00
102-Rénovation de la piscine			
103-Sécurisation de la piscine et décennale	73 930,10	0	43 945,00
TOTAL	154 530,10	90 602,43	141 820,63

Résultat excédentaire 2025 : 57 543,45 € (affectés en 2026)

Le maire ne prend pas part au vote.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

10. Vote du budget 2026

VOIR POINT 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

11. Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour : référé-suspension déposé par la SAS Gîtes en Cévennes.

Faisant suite au dépôt d'un référé-suspension déposé par la SAS Gîtes en Cévennes, il est demandé l'assemblée de valider le devis de l'avocate représentant la commune afin de se constituer dans le cadre de cette nouvelle procédure.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ACTIONS ET PROJETS:

- Organisation de la tenue du bureau de vote pour les élections municipales du 15 mars
- Point sur les consommations d'électricité 2025, dossier géré par Marc Yaguiyan
- Point sur les activités de la Biblio du Clocher: concert de Chœur 7'Soul le 27 juin au Temple de Saint Roman de Tousque, dossier géré par Marc Yaguiyan
- Point d'information sur les différentes requêtes déposées par le délégataire du village de

gîtes :

La SAS Gîtes en Cévennes a déposé le 11 février 2026 un mémoire en réplique et ampliatif et une requête en référé suspension, impliquant que l'avocate de la commune se constitue dans le cadre de cette dernière procédure (voir le point 11)

- Obligations Légales de Débroussaillage

La mairie se substitue aux manquements d'un propriétaire concernant les OLD.

Plusieurs courriers RAR ont été envoyés et retirés par le destinataire, mais nous n'avons pas eu de réponse. Un devis établi à la demande du maire a été communiqué au propriétaire, précisant que sans manifestation de sa part, la commune engagerait les travaux puis lui refacturerait.

- Sonnerie de la cloche à St-Roman

Lecture du courrier d'un administré

En 2025, à l'issue d'un sondage favorable en ce sens, la sonnerie de la cloche a été remise en service toutes les heures et demi-heures. Plusieurs messages d'habitants nous sont parvenus, plus ou moins courtois, plus ou moins argumentés. Nous prenons acte pour quelques habitants souffrant de troubles de la santé accentués par la sonnerie nocturne.

Soucieux du bien-être de chacun et profitant d'une prochaine intervention nécessaire du campaniste, la sonnerie des cloches sera réglée ainsi : Sonnerie de 6h à 22h, avec répétition des heures et demi-heures.

- Cotisation SDIS année 2026

Ce montant est destiné au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours : 10 619,69€ (indépendant de la participation au centre de secours de St-Etienne)

- Chemin rural

Un administré nous demande à intervenir sur un ancien chemin rural. Ceux-ci faisant partie du domaine privé de la commune, nous devons être attentifs aux conséquences des autorisations accordées. Dans le cas précis, le propriétaire riverain des deux côtés souhaite rétablir un mur. Bien que la collectivité n'ait à ce jour aucun projet en ce lieu, cette autorisation ne concède aucun droit particulier au propriétaire riverain.

- Video Temples

À notre demande, Nicolas Hercé a réalisé des vidéos d'inspection des toitures de nos deux temples. Nous l'en remercions. Ces images constituent une précieuse aide au diagnostic en vue de la maintenance et des travaux à envisager en couverture.

- Travaux au Village de Gîtes

- L'élagage des arbres est réalisé en ce moment, dans la perspective du chantier toitures au second semestre.

- L'appel d'offre travaux est clôturé depuis le vendredi 13/02 à 12h. L'assistance à maîtrise d'ouvrage a remis les offres au maître d'œuvre pour analyse. Les résultats seront soumis à notre commission appel d'offre convoquée à cet effet.

- Appartement au-dessus de l'école

Le changement de menuiseries, l'isolation des plafonds, la pose d'une VMC et d'un chauffe-eau thermodynamique seront réalisés pendant les vacances de février

- Chantier DECI à St-Roman

La réalisation a commencé cette semaine avec Jullian T.P.

- AEP

Les fuites réseau sur Saint Roman sont résolues.

Les fuites réseau au départ d'Arbousses sont toujours en cours d'investigation. Le linéaire concerné est localisé, le SDEE est sollicité.

- Voirie

L'opération nettoyage des voies et curage de fossés se poursuit. Les fortes pluies ralentissent l'opération. Les 900mm de précipitations cumulées depuis fin novembre entraînent une dégradation généralisée des voies. Nous remercions la mairie de St-Martin de Lansuscle qui accepte de prolonger d'une semaine la mise à disposition du chauffeur et du tractopelle.

Arbousses et Camparado : Nous sommes en attente de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle déclaré le 24/12/2025 pour la VC d'Arbousses. Les travaux confiés à l'entreprise Legrand ne pourront se poursuivre qu'après que les sols aient perdu leur humidité lourde.

- Route des Mazes

Une réunion s'est tenue en mairie de Ste-Croix avec Laurent SUAUI, venu prendre connaissance du sinistre de la route des Mazes. Une nouvelle réunion commune avec la préfecture doit être organisée. Le Président s'est montré à l'écoute du géotechnicien, attentif à la situation des personnes impactées, interrogatif des impacts économiques.

La prochaine séance est fixée au Samedi 21 mars à 10h00.

La séance est levée à 20h00